



**AU CONSEIL COMMUNAL DE
COSSONAY**

Cossonay, le 5 juin 2015

**Rapport de la Commission des finances sur le préavis municipal No 6/2015 relatif
aux comptes 2014**

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 39 du règlement du 8 septembre 2014 du Conseil Communal, la Commission des finances rapporte d'office sur les comptes.

Nous nous sommes réunis une première fois en présence de la municipalité in corpore et du boursier communal le 2 juin dernier avant de finaliser le rapport lors d'une seconde séance le 5 juin 2015.

Nous remercions la municipalité pour sa disponibilité et notre boursier pour la clarté de ses explications.

Le contrôle des comptes a été effectué par la fiduciaire BDO les 11 et 13 mai 2015 et son « Rapport relatif à la vérification des comptes annuels 2014 » nous a été remis en fin de séance. Ce rapport souligne « la bonne organisation de la bourse communale ainsi que l'excellente collaboration entretenue avec M. Augsburger ».

Par ailleurs, le rapport atteste la conformité des comptes 2014 par rapport aux dispositions du Règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

Bilan résumé au 31 décembre 2014

Rubriques	31.12.2014	31.12.2013	Variation	Variation
	CHF	CHF	CHF	%
Actifs	37'678'171	28'962'633	8'715'538	30
Disponibilités	2'053'016	948'339	1'104'677	116
Débiteurs et comptes courants	4'847'285	4'802'520	44'765	1
Placement du patrimoine financier	3'391'697	3'396'055	-4'358	0
Actifs transitoires	1'064'835	1'153'129	-88'294	-8
Investissements du patrimoine administratif	26'233'565	18'607'841	7'625'724	41
Prêts et capitaux de dotation	87'773	54'750	33'023	60
Passifs	37'678'171	28'962'633	8'715'538	30
Engagements courants	3'009'809	1'962'934	1'046'875	53
Emprunts à moyen et long terme	28'143'900	20'885'500	7'258'400	35
Engagement envers des propres établissements et fonds spéciaux	384'548	362'018	22'530	6
Passifs transitoires	338'496	357'061	-18'565	-5
Financements spéciaux et fonds de réserve	4'699'316	4'298'872	400'444	9
Capital	1'102'102	1'096'248	5'854	0

Disponibilités

Les disponibilités comprennent les liquidités en caisse, sur comptes postaux et comptes bancaires. Il est réjouissant de constater que ces liquidités sont en hausse.

Investissements du patrimoine administratif

Cette rubrique comprend les investissements (nouveaux ouvrages mais aussi les rénovations et transformations des ouvrages existants) ainsi que les assainissements (réseau d'eau, sondages, séparatifs) et études du PGGE.

Prêts et capitaux de dotation

Prêt aux MBC (solde CHF 14'250), Titres CVE (CHF 34'750) et Centre aquatique région Morges (CHF 38'773). L'augmentation de cette rubrique est due au Centre Aquatique région Morges.

Engagements courants

Les soldes concernent les créanciers (CHF 2'962'555), l'acompte chauffage Rue Neuve (CHF 21'065) et la TVA due (CHF 26'190).

Emprunts à moyen et long terme

Les emprunts Collège ainsi que les emprunts publics-commune ont légèrement diminué. Le solde au 31.12.2014 est de CHF 5'124'000 pour le premier (-CHF 267'000) et de CHF 136'600 pour le second (-CHF 77'600). Les emprunts communaux ont passé eux de CHF 15'280'300 au 1.1.2014 à CHF 22'883'300 au 31.12.2014 (+ CHF 7'603'000). Le flux des activités de financement pour l'année 2014 est donc de CHF 7'258'400 ce qui équivaut à l'augmentation de notre dette.

Financements spéciaux et fonds de réserve

Le fond de réserve EU + EC est de CHF 662'527 et le fond de réserve du réseau d'eau, en augmentation de CHF 342'346, atteint CHF 1'844'041.

Amortissements supplémentaires

Fidèle à son habitude, la commune a procédé à des amortissements supplémentaires. Ceux-ci concernent l'Eglise St-Pierre et St-Paul (préavis 10/1998) et la Révision du PGA (préavis 17/2002) pour respectivement CHF 310'000 et CHF 77'130.65 soit un total de CHF 387'130.65.

Clôture de l'exercice 2014

Ainsi donc, les comptes 2014 sont bouclés avec un bénéfice après amortissements de CHF 5'853.92.

Notre marge d'autofinancement (cashflow) a diminué. Elle était de 2,4 mio à fin 2013 contre 1,8 mio à fin 2014. Cette marge représente la différence entre les recettes monétaires courantes et les dépenses monétaires courantes.

La quotité de la dette brute a passé de moyen (123.58%) en 2013 à mauvais en 2014 (168.29%).

La dette par habitant (hors école) a passé de CHF 4'400.60 en 2013 (3521 habitants) à CHF 6'380.20 en 2014 (3608 habitants).

La bonne surprise de cet exercice 2014 concerne les rentrées nettement supérieures au budget des impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques. Ces postes n'en demeurent pas moins aléatoires et les bons résultats 2014 ne garantissent pas pour autant des rentrées similaires les prochaines années.

Quelques observations sur les comptes de fonctionnement 2014

Hôtel du funiculaire (355)

Les revenus sont inférieurs au budget de CHF 13'720. Ceci est dû à une baisse de fréquentation durant la semaine suite au départ de deux entreprises de Venoge Parc ainsi qu'au renchérissement du franc suisse qui pousse les entreprises à loger leurs collaborateurs ailleurs. Le taux d'occupation est de 70%.

Droits de mutation (210.40.40)

Les revenus sont inférieurs au budget de CHF 289'224 mais correspondent aux comptes des années précédentes. Ce poste est difficile à budgéter car il faut tenir compte des ventes à terme, d'un droit de paiement échelonné, de raisons administratives (notariat). Il est probable que ce poste soit plus élevé dans les années à venir compte tenu du développement de Cossonay.

Ordures ménagères et déchets (450)

Les charges sont inférieures au budget de CHF 110'905 et les revenus supérieurs au budget de CHF 67'891.

TRUC

La commune de Cossonay participe pour 1/5^e (CHF 14'000) aux frais de la ligne Chevilly-Dizy-Cossonay-Allens-Gollion-Cossonay-Gare. Ce montant est inclus dans le compte Participation – loi féd. Chemin de fer (180.3657). Par ailleurs, une concession a été octroyée par le canton à cette ligne qui sera exploitée par MBC.

Ci-dessous un récapitulatif des budgets, amortissements et comptes des dernières années :

An	BuAvAm	BuApAm	ptes, résultats avant amort.	Amort. obligatoires	ptes, résultats après amort. obligatoires	amort. Suppl.	ptes, résultats finaux
2008	213'141	-582'662	1'999'742.91	1'247'954.40	751'788.51	447'275.35	304'513.16
2009	387'267	-828'328	2'730'355.37	1'187'954.00	1'542'401.37	1'351'509.95	190'891.42
2010	57'471	-1'162'804	1'250'357.56	1'174'276.50	116'081.06	106'863.60	9'217.46
2011	605'935	-605'565	1'847'998.79	1'203'648.00	644'350.79	521'309.85	123'040.94
2012	638'209	-467'071	1'632'954.99	946'762.40	686'192.59	623'149.55	63'043.04
2013	129'760	-894'000	2'118'366.66	1'023'760.00	1'220'088.66	1'182'331.60	37'757.06
2014	484'457	-443'991	1'251'402.57	1'053'425.25	392'984.55	387'130.65	5'853.92
2015	515'697	-879'281		1'394'978.00			

Compte tenu des défis financiers qui attendent notre commune ces prochaines années (remboursement de la dette, investissement dans le réseau d'eau), rappelons qu'il ne faut pas confondre les comptes et budgets tels que présentés d'une part, et les liquidités courantes de la bourse communale d'autre part.

Au vu de ce qui précède, la commission unanime vous propose d'adopter les conclusions suivantes :

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE COSSONAY

- Vu le rapport réf. 6/2015 sur les comptes 2014
- Après avoir pris connaissance du rapport de la Commission des finances chargée d'étudier cet objet
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

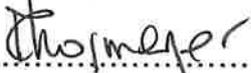
D'adopter les comptes communaux de l'exercice 2014, tels que présentés.

Pour la commission des finances :

Olivier Richo

: 

Marianne Thormeyer

: 

François Margot

: 

Barbara Zippo

: 

Etienne Martin (rapporteur)

: 